

Monsieur ^{auoir} soudain apres receu
vostre lettre du 15 ^{eme} du passé et y auoir apres les
ordres de son Altesse ci me suis disposit a continu-
er le voyage que j'avois là suspendu depuis
mon retour du Piedmont par le commandement
~~quel~~ m'en auoit fait le Sieur de Chalas
qui vous informe particulierement des chemins
que nous avons tenu et des villes par lesquelles
nous autres a passer estime que ci ne faurois
me rendre à Paris que par le commencement
de l'année prochaine auquel temps je vous prie
de m'faire ~~faire~~ trouver les intentions de son
Altesse afin que dès mon arrivée ci les puissé
suivre et ny estre pas inutilement. Je vous prie
aussi de vouloir vous rendre intercesseur pour
envers elle

AD. ms. 41

le sieur de Bragard ce gentilhomme ayant pris la
peine de m'accompagner des Caſal me donna a —
cognostre que depuis faidante dix ans les prede-
ceſſeurs avoit exercé a Orpierre la charge de
Capitaine chasteau en laquelle ils se sont —
touſieurs portés comme très fidèles a leurs —
maîtres et fuſt acquise l'aprobation du
chacun et que cette charge fe trouvant aujourduhui
vacante par la mort de ſon pere il recourra la
grâce de ſon eſteſſe pour en obtenir l'honneur
et la fonction et pour la fermer avec les mesmes
fidélités et le même zèle qu'il auoit fait.
J'anime cete priere de celle que je vous fais en fa
faveur et vous prie de faire cognostre a gen
alleſſe qu'outre la conſideration de ces pere^s qui
la peut induire a luy accorder cete faveur ce —
gentilhomme m'a eſté recommandé des principaux

A

d'Orpiere comme il le fait aussi en Piedmont par
des plus notables officiers qui me l'ont grandement
loué pour sa valeur, et les longs services qu'il a
rendus en la compagnie de gendarmes de Monseigneur
Conseiller des signataires. Si bien Monsieur que si vous
puis assurer qu'il est incomparablement plus capable de
ceste charge que celuy pour lequel on importune si fort
son Altesse et que je vous porte le souhait d'un peuple
qui me témoigna toutes les joies imaginables lorsque
je passai et repassai par Orpiere et que cest a l'extreme
affection et de la lealite qu'il a envers son Altesse quon
doit attribuer ce qui cest passé depuis peu au sujet
de quoi on se promet si fort que l'autre sera pourvu
de ceste charge. Faites moi la faveur que je cognosse
par le jaces que vous pourrez donner a mon desir que vous
l'aurez porté a son Altesse et lui ayez representé tout ce que le
vous en escris. Il ne sera point d'occasion que je n'embrasse
pour reconnoistre l'obligation que je vous en aurai qui me
rendra toujours.

Monsieur

A Orenge le 27 octobre
1638

Vostre tres affectionné serviteur
Le Commandeur de Buren

Mr. Huyghen
A. O. M. H. A.